

## **L'outil de l'action positive**

Action affirmative, action positive et discrimination positive

Les deux questions de l'action affirmative

L'admissibilité de l'action affirmative

La nécessité de l'action affirmative

### I. Les complexités de l'action affirmative

La sphère de justice pertinente et la nécessaire contextualisation des critères

Les interactions temporelles

Les deux justifications de l'action affirmative et son caractère temporaire

L'appui de l'action affirmative sur des données empiriques

La diversité des formes de l'action affirmative

### II. L'action affirmative dans le droit international et européen des droits de l'homme

La Convention européenne des droits de l'homme (article 14)

Le Protocole n°12 additionnel à la Convention (2000)

La Convention-cadre sur la protection des minorités nationales (article 4 § 2)

Le Pacte international relatif aux droits civils et politiques (article 26)

La Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale (article 1 § 4)

La Convention (n°111) de l'OIT concernant la discrimination en matière d'emploi et de profession (article 5)

### III. L'action affirmative dans le droit de l'Union européenne

Le principe

L'article 5 de la directive 2000/43/CE

L'article 7 § 1<sup>er</sup> de la directive 2000/78/CE

L'exemple de l'égalité de traitement entre hommes et femmes

L'article 2 § 4 de la directive 76/207/CEE (à présent : article 2 § 8 de la directive 76/207/CEE, tel que modifiée par la directive 2002/73/CE du Parlement européen et du Conseil du 23 septembre 2002 modifiant la directive 76/207/CEE)

L'article 141 § 4 CE

C.J.C.E., 17 octobre 1995, *Kalanke*, C-450/93, *Rec.*, p. I-3051

C.J.C.E., 11 novembre 1997, *Marschall*, C-409/95, *Rec.*, p. I-6363

C.J.C.E., 28 mars 2000, *Badeck e.a.*, C-158/97

C.J.C.E., 6 juillet 2000, *Abrahamsson e.a.*, C-407/98

C.J.C.E., 19 mars 2002, *Lommers*, C-476/99

La transposition de l'action positive au bénéfice d'autres catégories

### IV. Conclusion

Action affirmative et fétichisation des critères du marché

Action affirmative dans l'emploi et pour l'allocation d'autres biens sociaux